

SUR LA FAUNE DE BELGIQUE. — *Discours de M. de SELYS-LONGCHAMPS, directeur de la Classe.*

MESSIEURS,

La connaissance exacte des productions naturelles de la patrie est considérée, dans tous les pays civilisés, comme une branche importante de l'instruction publique; elle se rattache directement, d'ailleurs, aux études statistiques et géographiques.

La Belgique possède depuis longtemps sa Flore nationale, grâce aux ouvrages de MM. Lejeune et Du Mortier, qui ont ouvert la voie aux travaux d'autres botanistes.

La Belgique connaît aussi ses richesses minérales : les recherches de M. d'Omalius-d'Halloy, la grande carte géologique de M. Dumont et bon nombre de mémoires séparés sont là pour l'attester.

Mais nous n'avons pas encore la Faune de notre pays. Cette assertion surprendra peut-être ceux qui savent que j'ai publié, en 1842, un ouvrage sous le titre de *Faune belge*; qu'il me suffise de faire remarquer que j'ai complété ce titre, en indiquant que les animaux vertébrés y sont seuls compris.

La partie la plus considérable, celle des animaux invertébrés, reste donc encore à faire, et je pense qu'aujourd'hui le domaine de la science est devenu si étendu, qu'un seul naturaliste ne pourrait guère étudier complètement tous les invertébrés d'une contrée quelconque. Nous sommes loin, comme on le voit, de l'époque (il n'y a que cent ans de cela) où Linné publiait sa *Faune suédoise!*

Un naturaliste ne parviendrait maintenant à offrir au monde savant une Faune nationale complète, qu'en procédant par voie de compilation ou d'association.

Je m'explique : j'entends par voie de compilation, en se servant des travaux monographiques publiés par d'autres zoologistes, si ces travaux avaient embrassé successivement tout le règne animal; et par voie d'association, en s'entendant avec des hommes spéciaux, qui pourraient se partager le mieux possible la besogne.

J'ai cru, pendant longtemps, que ce dernier mode était praticable; je n'ai cessé d'exhorter nos zoologistes à le mettre en pratique. Mais les hommes spéciaux eux-mêmes, en supposant qu'on pût les amener à une association de ce genre, ne sont pas préparés à traiter immédiatement toutes les parties qui leur incomberaient. S'ils tentaient de le faire, en quelque sorte par devoir, ces travaux n'auraient plus la perfection des recherches monographiques, et retomberaient, plus ou moins, dans une compilation que personne, je pense, ne sera tenté aujourd'hui de recommander ni d'encourager (1).

Dans cet état de la question, en attendant que les diverses parties de notre Faune se complètent peu à peu, j'ai pensé qu'il y aurait quelque utilité à se rendre compte rapidement de ce que nous possédons déjà en travaux spéciaux sur le règne animal. Cela aura pour avantage

---

(1) Nos voisins du Nord ont entrepris, depuis 1851, la publication de catalogues raisonnés sur la Faune de Hollande, sous la direction intelligente de M. J.-A. Herklots, jeune entomologiste attaché au Musée royal des Pays-Bas, à Leyde. Le titre de ce recueil utile est : *Bowstoffen voor eene Fauna van Nederland*. J'aurai plus d'une fois occasion de le citer. C'est un ouvrage du même genre, que je voudrais voir entreprendre en Belgique.

de signaler aux zoologistes belges, et particulièrement aux jeunes naturalistes, les lacunes principales qui restent à combler pour connaître la Faune de Belgique.

Dans cette espèce de compte rendu, je suivrai l'ordre méthodique.

Ce que j'offre, c'est une simple indication ; je ne me serais pas senti compétent pour faire une appréciation. Je préviens aussi que ce compte rendu ne comprend que ce qui a rapport aux animaux qui se trouvent spontanément en Belgique, et qui ont été étudiés dans des travaux scientifiques modernes.

Je n'entreprendrai donc point d'énumérer ce qui concerne la paléontologie, ni les animaux domestiques ; et je ne prétends, en aucune façon, citer les renseignements qui peuvent exister, soit dans des ouvrages non scientifiques, soit dans les manuscrits ou livres antérieurs à la zoologie, telle qu'elle a été réformée par Linné.

Je terminerai mon aperçu, par quelques considérations sur les changements que notre Faune a éprouvés depuis les temps historiques, et par un coup d'œil sur les caractères les plus saillants que nous offrent les diverses régions de notre pays, au point de vue de la distribution géographique des animaux.

#### I. ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Aucun travail général sur cette branche du règne animal n'a été tenté, excepté celui que j'ai publié en 1842, sous le titre de *Faune belge*.

Il ne m'appartient pas de l'apprécier ; je puis toutefois faire remarquer que ce catalogue raisonné est plus complet que je ne le pensais alors ; car depuis quatorze ans qu'il

est soumis aux naturalistes, peu d'espèces se sont trouvées dans le cas d'y être ajoutées. Une vingtaine d'oiseaux, de passage accidentel, constitueront à peu près tout le complément, et encore avais-je indiqué en note la plupart d'entre eux, comme susceptibles de faire leur apparition parmi nous. Je ne parle pas des *poissons de mer*, ayant prévenu, en 1842 « que je n'en avais qu'une connaissance très-incomplète, et que je donnais le peu que j'en savais sous la forme d'un appendice. »

Nous possédions déjà alors, pour la province de Liège, une liste des animaux vertébrés, donnée par le Dr Courtois, dans ses *Recherches sur la statistique de la province de Liège* (1828). Son travail a en partie servi de base aux catalogues donnés, en 1851, dans le *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, publié par M. Ph. Vandermaelen ; savoir : celui des oiseaux, dont j'ai été chargé, et ceux des poissons et des reptiles confiés à M. Alexandre Carlier.

Les contrées limitrophes de la Belgique, qui appartiennent, sous beaucoup des rapports, à notre région géographique, possèdent quelques ouvrages modernes, utiles à consulter pour la connaissance des animaux vertébrés de notre Faune, notamment la *Faune du département de la Moselle*, de M. Holandre (Metz, 1825 et 1856) (1) et la *Mosel Fauna* de M. Schäfer (Trèves, 1844).

**MAMMIFÈRES.** — Je n'ai à citer que deux ouvrages généraux : la *Faune belge* (1842), dont j'ai parlé plus haut, et l'*Histoire naturelle de Belgique* par M. Julien Deby (les Mam-

---

(1) L'édition de 1825 n'était qu'un tableau ; celle de 1856 est un ouvrage complet. Il faut bien avouer que la *Faune de la Moselle* de M. Fournel (Metz, 1856) n'ajoute pas d'espèces nouvelles aux listes établies par M. Holandre.

mifères seuls ont paru en 1848.) Cet auteur reproduit tout bonnement, bien qu'il ne cite pas ma Faune, la liste que j'ai établie, en y ajoutant deux Balénoptères observés sur la côte d'Ostende; puis trois Phoques, en prévenant qu'il ignore si ces derniers paraissent sur nos côtes, et enfin la Baleine franche, en disant qu'elle ne quitte jamais les mers polaires.

J'ai édité, en 1848, dans les *Mémoires de l'Académie*, un *Essai sur l'histoire naturelle du Brabant*, trouvé dans les papiers de notre collègue feu M. le professeur Van Mons, qui comprend les Mammifères de l'ancien duché de Brabant, et date de l'époque du Consulat. Il est assez complet; c'est certainement la première tentative pour l'établissement d'une Faune locale en Belgique. Il est attribué à Vander Steegen de Putte, naturaliste belge, auteur d'une traduction du *Systema naturae* de Linné. Viennent ensuite la liste des mammifères de la province de Liège (1828), par Courtois; les différents ouvrages ou mémoires sur l'homme (ethnographie, statistique, population), par M. Quetelet et par M. d'Omalius d'Halloy; les mémoires sur quelques céétacés par MM. Du Mortier, Wesmael, Morren, Deby, Dubar et Vander Linden; enfin, ce que j'ai fait connaître sur les petits Mammifères dans l'*Essai monographique sur les Campagnols des environs de Liège* (1856), dans les *Études de Micromammalogie* (1859) et dans plusieurs notices séparées.

OISEAUX. — Ouvrages généraux : 1<sup>o</sup> la *Faune belge*, déjà citée, 2<sup>o</sup> les *Planches coloriées des oiseaux de Belgique et de leurs œufs*, par M. Ch. F. Dubois, dont la publication est commencée depuis 1851. Ce travail iconographique contient plusieurs espèces erratiques, qui ne m'étaient pas

connues en 1842. Il est très-utile, en donnant des figures coloriées de toutes les espèces.

Nous possédons une liste des oiseaux de la province de Liège (1828), par Courtois; mon *Catalogue des oiseaux des environs de Liège* (1851), inséré dans le dictionnaire déjà cité, enfin les *Oiseaux luxembourgeois* de M. E. Mohimont (1847). Ce dernier livre traite, notamment, des moyens de conserver vivants les oiseaux, dans les volières et dans les basses-cours.

M. Félix Van Hulst, littérateur distingué, qui, dans ses loisirs, s'est occupé de l'élève des oiseaux, a donné, dans la *Revue de Liège*, plusieurs notices très-soignées sur les oiseaux de volière.

M. le vicomte Bernard Du Bus est bien apprécié du monde savant, par la connaissance profonde qu'il a des oiseaux exotiques, et notamment des Rapaces; nous devons regretter qu'il ne nous ait fourni que quelques notes détaillées sur les espèces indigènes.

Un autre membre de l'Académie, M. le professeur Cantrainne, connu par ses voyages dans les régions de la Méditerranée et par les notes précieuses qu'il a fournies à M. Temminck, n'a pas publié non plus de travaux sur les oiseaux de la Belgique.

Mais nous trouvons beaucoup d'observations qui concernent l'ornithologie de notre pays, dans deux des ouvrages de M. le D<sup>r</sup> Degland, de Lille : *Tableau des oiseaux du nord de la France* (1851), et *Catalogue des oiseaux observés en Europe, principalement en France et surtout dans le nord de ce royaume* (1859). Par nord de la France, M. Degland entend la contrée qui se trouve entre l'Escaut, la Somme et l'Entre-Sambre et Meuse.

*La Faune de la Moselle* de M. Holandre, pour la Lorraine

française ; la *Mosel-Fauna* de M. Schäfer, pour le Luxembourg allemand et l'Eifel; enfin les ouvrages de MM. Temminck et Schlegel pour la Hollande, nous ont permis de connaître les espèces qui se rencontrent dans les contrées qui appartiennent à la même région géographique que la nôtre. Il faut signaler encore, pour les Pays-Bas, le catalogue de M. le docteur H. Schlegel et celui de MM. Sloet tot Oldhuis, Six, Van Wickevoort-Crommelin, Harmsen et Van Bemmelen, publiés dans les *Bowstoffen* (1851-1853).

Il existe en Belgique un assez bon nombre de collections d'oiseaux indigènes, qui m'ont été d'un grand secours lorsque j'ai entrepris l'étude de cette classe; cependant, je ne puis guère citer comme importantes, parmi celles que j'ai visitées, que les collections de M. le vicomte F. de Spoelbergh, à Lovenjoul; M. Bovie, à Louvain; M. le baron de Pittiers de Buddingen, à Namur, et M. Jules de Lafontaine, à Bruxelles.

Il est impossible de ne pas mentionner non plus les magnifiques collections de M. le Dr Dégland, à Lille, et de M. de Meezemaeker, à Bergues, bien qu'elles se trouvent un peu au delà de notre frontière.

Pour les oiseaux, comme pour la plupart des autres classes du règne animal, nos musées publics sont en général beaucoup moins riches en espèces indigènes, qu'en productions exotiques.

**REPTILES.** — On s'est très-peu occupé de nos reptiles. Il n'y a presque rien à ajouter à ceux que j'ai signalés dans la *Faune*, et qui sont conservés dans ma collection.

Avant cette publication, on avait déjà, pour la province de Liège, la liste de M. Courtois et celle de M. Alexandre Carlier.

**POISSONS.** — Nous pouvons, je crois, considérer comme à peu près complet le catalogue de nos poissons d'eau douce, tel que je l'ai présenté dans la *Faune* (1842).

Nous possédions auparavant : une liste des poissons de la province de Liège, par M. Courtois (1828), et une autre par M. Carlier (1851), ainsi qu'un mémoire sur les Lampreies (*P. Planeri* et *P. branchialis*), par M. d'Omalius d'Halloy (1808), dans le *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle*, p. 549 (1).

Pour le travail que j'ai publié, j'ai obtenu le concours important de trois des plus grands ichthyologistes de notre temps, MM. Agassiz, Ch. Bonaparte et Heckel, qui ont bien voulu vérifier mes déterminations. Nos connaissances sont malheureusement loin d'être aussi satisfaisantes en ce qui concerne les espèces marines.

J'ai déjà rappelé plus haut, que ce n'était que sous la forme d'un appendice, que j'avais hasardé de donner, dans la *Faune belge*, une liste provisoire de nos poissons de mer. Mes prévisions se sont réalisées; et une liste nouvelle, augmentée presque du double, est certainement encore fort incomplète. Cette énumération est basée sur ce que j'ai pu recueillir, en visitant les marchés de l'intérieur du pays, et parfois ceux d'Anvers et d'Ostende. M. Van Beneden, dans ses recherches sur les parasites des poissons, a cité plusieurs espèces qui ne m'étaient pas encore connues, surtout parmi les Plagiostomes ou Sélaciens.

---

(1) C'est la première fois, je crois, qu'un naturaliste ait montré que les vrais *Petromyzon* et les *Ammocoetes* devaient former des groupes distincts, les premiers étant suceurs, les seconds fouisseurs.

---

## II. ANIMAUX ARTICULÉS.

**INSECTES.** — Il nous manque encore un catalogue général de nos insectes; mais nous avons un certain nombre de mémoires et de travaux particuliers.

Pour la province de Liège, il y a une liste des genres, avec indication du nombre des espèces. Cette liste, publiée dans le *Dictionnaire géographique* (1831), a été fournie par feu M. Ch. Robert pour les Coléoptères, Orthoptères, Hémiptères, Hyménoptères et Diptères (1). J'y ai ajouté les Névroptères, Lépidoptères, Suceurs, Parasites et Thysanaires. Je préviens aujourd'hui, pour ce qui concerne ce que j'ai énuméré, que c'est parfaitement incomplet.

Je vais successivement citer les principaux travaux particuliers, en suivant l'ordre de la classification.

§ 1. *Coléoptères.* — Deux notices sur les *Coléoptères carnassiers de la Belgique* et sur un nouveau genre de *Xylophages*, par M. Wesmael (1856.) — Le grand travail sur les larves, par MM. Candèze et Chapuis, dans les Mémoires de la Société royale des sciences de Liège (1852); les mêmes auteurs préparent en ce moment un catalogue général des Coléoptères de la Belgique. — Un mémoire de M. J. Putzeys : *Prémices entomologiques* (1845).

Bon nombre de belles collections de Coléoptères indigènes existent; je citerai surtout celles de MM. Candèze, Chapuis et Alexandre Carlier à Liège; MM. Wesmael et Putzeys à Bruxelles; Demoulin à Mons.

§ 2. *Orthoptères.* — *L'Enumeratio methodica Orthopte-*

(1) Le nombre des espèces de ce dernier ordre n'est pas indiqué.

*rorum Belgii*, par M. Wesmael (1858). Il n'y a que peu d'espèces à ajouter à ce catalogue, qui est accompagné de diagnoses. — Des notices sur l'apparition en Belgique de l'*Acrydium migratorium*, par M. Morren et par moi-même.

Les Orthoptères de Belgique se trouvent dans la collection de M. Wesmael et dans la mienne.

§ 3. *Névroptères.* — Notice sur un nouveau genre de Névroptères (*Malacomysa*, Wesmael, *Coniopteryx*, Haliday), par M. Wesmael (1857). — Notice sur les *Hémérobides de Belgique*, par le même (1844), avec diagnoses. — Mes différents ouvrages et notices sur les Odonates (Libellules) de Belgique, dans le *Dictionnaire* de M. Vandermaelen (1851); dans le *Catalogue des Lépidoptères* (1857); dans les *Bulletins de l'Académie* de 1840 à 1842, en cinq notices; la *Monographie des Libellulidées d'Europe* (1840); la *Revue des Odonates* (1850); le *Synopsis des Caloptérygines* (1855); la *Monographie* de la même sous-famille (1855) et le *Synopsis des Gomphines* (même année).

Il nous manque, principalement, une liste des Phryganides; les autres familles ne comprennent que peu d'espèces, et nous les connaissons presque toutes.

Je ne puis guère citer ici que la collection de M. Wesmael et la mienne; et, pour les Odonates en particulier, celle de M. J. Putzeys, qui a fait des découvertes heureuses dans cette famille.

Dans le *Spécimen d'une monographie des Libellulines d'Europe* (1825), feu Vanderlinden avait déjà indiqué un certain nombre d'espèces des environs de Bruxelles.

§ 4. *Hyménoptères.* — Grâce au travail persévérant et sûr de M. Wesmael, nous espérons posséder bientôt le complément de nos Hyménoptères.

Dans différentes monographies, il nous a déjà fait con-

naître bon nombre d'entre eux, savoir : *Monographie des Odynères de Belgique* (1833). — *Monographie des Bracónides* (1835-1837-1838). — *Sur les Sphécodes* (1833). — *Supplément aux Odynères de Belgique* (1837). — *Vespa muraria* (1838). — *Gorytes* (1839). — *Chrysides* (1839). — *Euceros* (1841). — *Tentamen Ichneumonum* (1844). — *Mantissa Ichneumonum* (1848). — *Adnotationes Ichneumonum* (1849). — *Anomalon* (1849). — *Metopius, Banchus et Coleocentrus* (1849). — *Revue des Hyménoptères fouisseurs* (1850). — *Ichneumones platyuri eropaei* (1853).

On voit que la plus grande partie des Hyménoptères porte-aiguillon restent principalement à connaître.

Avant 1830, feu Vanderlinden avait donné un travail *Sur les Hyménoptères fouisseurs d'Europe*.

Les Sirex et les Tenthredines de Hollande sont cités par M. Snellen Van Vollenhoven, dans les *Bowstoffen*.

§ 5. *Lépidoptères*. — Je suis obligé de citer d'abord mon *Énumération des insectes Lépidoptères de la Belgique* (t. II des *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*, 1844), qui avait été précédée, en 1837, d'un *Catalogue* assez informe, qui s'arrêtait à la fin des Bombycites. Le cadre de l'*Énumération* est complet : 1021 espèces sont citées. Un très-petit nombre sont à ajouter parmi les Diurnes et les premières familles des Nocturnes; mais les dernières familles, que l'on désigne communément sous le nom de Microlépidoptères, doivent être revues, et seront notamment enrichies, beaucoup d'espèces, qui ne figurent pas dans mon travail, ayant été recueillies par MM. D'Onckier-Huart à Liège, et De Frey à Louvain, dont les collections ont été formées avec le plus grand soin.

Nous trouvons des indications précieuses sur les Lépidoptères des contrées qui touchent à nos frontières, dans

le catalogue de ceux de la Moselle, par M. Holandre, dans celui du Luxembourg cédé, par M. Dutreux, et dans les listes pour les Pays-Bas hollandais, par M. H.-W. De Graaf, publiées dans les *Bowstoffen*.

§ 6. *Hémiptères*. — Tout est à faire. Je ne connais que la liste des genres pour la province de Liège, par M. Robert.

La collection de M. Wesmael renferme beaucoup d'espèces qu'il a déterminées avec soin. Espérons que ses loisirs lui permettront d'en publier le catalogue.

On consultera avec fruit le catalogue des Hémiptères des Pays-Bas, par MM. De Graaf et Snellen Van Vollenhoven dans les *Bowstoffen*.

§ 7. *Diptères*. — Les insectes de cet ordre sont nombreux en Belgique; bon nombre d'espèces sont même inédites, mais rien, pour ainsi dire, n'a été publié. Nous ne possédons que quelques notices de Charles Robert (*Annales de la Soc. entom. de France*) et sa liste des genres des environs de Liège (Dict. de M. Vandermaelen).

Nous trouvons signalés, en outre, un très-grand nombre de Diptères de notre pays, dans les ouvrages de deux des plus grands diptérologistes de notre temps, feu Meigen (de Stollberg), et M. Macquart (de Lille), dont les recherches ont principalement été faites aux deux extrémités de la Belgique. Cette circonstance viendra puissamment en aide à celui qui entreprendra de combler la lacune que j'indique.

Enfin, MM. Vander Wulp et Snellen Van Vollenhoven ont commencé récemment, dans les *Bowstoffen*, la publication d'une liste des Diptères hollandais.

Deux fois, j'ai vu un travail de ce genre, sur le point de paraître dans notre pays. MM. Alex. Carlier et Ch. Robert avaient rassemblé chacun, une riche collection de Diptères des environs de Liège. Ils devaient en publier un

catalogue raisonné, avec la description de nombreuses espèces nouvelles. La besogne aurait pu être divisée. Vers 1855, Robert avait mis la main à l'œuvre, et il y travaillait encore au commencement de 1857, peu de jours avant la terminaison fatale de la maladie qui le minait depuis longtemps (1).

Pendant les années qui suivirent, M. Carlier entreprit un travail du même genre, enrichi de très-bons dessins, faits à l'aide du microscope; travail abandonné, depuis que M. Carlier s'est voué à l'horticulture.

M. Wesmael possède également une collection de Diplopodes indigènes.

§ 8. — Les ordres nommés Rhipiptères, Parasites, Suceurs et Thysanoures n'ont pas été étudiés.

**MYRIAPODES et ARACHNIDES.** — Il en est de même pour ces deux classes, qui offriraient, à un jeune entomologiste, un vaste champ encore vierge à exploiter.

**CRUSTACÉS.** — Ici, du moins, nous possédons quelques documents :

1<sup>o</sup> Pour les espèces terrestres et fluviatiles de la province de Liège, la liste de treize d'entre elles par M. Carlier (Dict. Vander Maelen, 1851).

2<sup>o</sup> Les recherches importantes de M. Van Beneden sur les espèces parasites marines, dont il a signalé vingt-trois,

(1) J'ignore ce que sont devenus les manuscrits de Robert. A l'époque de sa mort, j'avais offert de me charger de leur publication, si M. Carlier avait bien voulu les revoir. La collection de Robert fut donnée à l'université de Liège par sa famille. Malheureusement, il ne reste plus que le meuble et les tiroirs, les insectes rongeurs ayant fait justice du reste. C'est, hélas ! le sort de beaucoup de récoltes d'insectes dans les établissements publics du continent.

en 1851, dans nos *Bulletins*; sur le *Nicothoé* (1848); sur l'*organisation et le développement des Linguatules* (1849); sur quelques parasites de la *Sciæna aquila* (1852); sur un *Crustacé parasite de la famille des Peltocéphales* (1852); sur un nouveau genre de *Siphonostomes*, *Congericola* (1854).

3<sup>o</sup> Un mémoire sur les *Lernéens*. (*Ann. sc. nat.*, t. XVI, 3<sup>me</sup> série.)

Le même zoologiste soupçonne qu'il faut aussi rapporter aux Crustacés parasites, l'*Atax ypsolophora* de la famille des Acaridiens, considéré jusqu'ici comme un Arachnide et sur lequel il a publié un mémoire en 1849.

4<sup>o</sup> Nos Décapodes, Amphipodes et Isopodes marins sont à peu près connus.

5<sup>o</sup> Je signale, comme document utile, une liste de 51 espèces de Crustacés fluviatiles de la Hollande, par M. L.-A.-J. Burgersdijk, publiée dans les *Bowstoffen*.

Il appartiendrait à M. Van Beneden, de nous donner une liste générale de nos Crustacés.

On réunit généralement aujourd'hui à cette classe celle des *Cirripèdes*, que l'on plaçait autrefois parmi les Mollusques, et qui ne comprend qu'un petit nombre d'espèces marines, fixées sur les pierres et madriers des constructions maritimes de nos côtes.

**SYSTOLIDES.** — Selon plusieurs naturalistes, c'est à la suite des Crustacés qu'il convient de placer ces animaux microscopiques.

Nous n'avons à citer ici que le grand mémoire de M. le docteur d'Udekem sur les Lacinulaires et les Flosculaires (1850).

Nous faisons appel à son zèle, pour la continuation de recherches sur cette classe intéressante.

## III. ANIMAUX MOLLUSQUES (1).

CÉPHALOPODES. — GASTÉROPODES. — ACÉPHALES. — Les éléments d'une liste de ces animaux existent, soit dans les mémoires publiés, soit dans les diverses collections.

Pour les Gastéropodes et Acéphales terrestres et fluviatiles, nous trouvons les matériaux dans le mémoire de M. J. Kickx : *Specimen inaugurae exhibens Synopsis Molluscorum Brabanitae australi indigenarum* (1850) ; dans le catalogue de M. Carlier, pour la province de Liège (Diet. Vandermaelen, 1851) et dans une *Note sur trois Limaces nouvelles*, par M. Kickx (1858).

Il faut encore citer les notices séparées de MM. Van Beneden, Nyst et Cantraine : sur le genre *Dreissena*.

Pour les animaux marins appartenant aux mêmes classes, le travail de récapitulation serait peu de chose pour un de nos conchyliologistes, car le nombre des espèces n'est pas considérable, et elles existent dans presque toutes les collections de coquilles. Il n'y aurait de difficultés que pour les Céphalopodes et Gastéropodes nus; mais les recherches de M. Van Beneden sur cette partie lui permettront d'en donner une liste aussitôt qu'il en aura le loisir.

M. le professeur Kickx, cédant à nos instances, vient de nous faire espérer la publication prochaine d'un travail général sur les mollusques proprement dits.

TUNICIERS. — BRYOZOAIRES. — Nous avons le mémoire

(1) Répondant aux Mollusques et aux Rayonnés de Cuvier, plus les Annélides.

de M. Du Mortier sur l'anatomie et la physiologie des Polytypes composés d'eau douce (1836), et les travaux étendus de M. Van Beneden sur les Tuniciers et les Bryozoaires : c'est à lui que nous devons d'avoir une connaissance satisfaisante de ces animaux. Ce sont : *Recherches sur l'embryogénie, l'anatomie et la physiologie des Ascidies simples* (1847); — *Sur les Crinomorpha* (1844); — *Sur les Laguncula et sur les Bryozoaires de la côte d'Ostende* (1845); — *Sur les Bryozoaires fluviatiles de la Belgique* (1848).

VERS. — Je prends cette dénomination dans le sens que lui attribue M. Van Beneden, dans son magnifique travail sur les vers *Cestoides* (1850), auquel a été décerné l'un des grands prix quinquennaux fondés par le Gouvernement belge. On sait que l'auteur a obtenu également un grand prix à l'Institut de France, en 1855, pour un mémoire sur la même classe d'animaux.

Les Vers donc, comprennent à la fois les Annélides de Cuvier (Épizoaires) ou vers à sang rouge, et les Helminthes (Entozoaires) ou vers à sang blanc de la plupart des zoologues modernes.

Dans la première division, adoptée par MM. Van Beneden et de Quatrefages (vers Dioïques), je citerai le mémoire de M. Morren (*de Lumbrici terrestris historia naturalis et anatomia tractatus*), couronné en 1826, et publié à Gand en 1829; le mémoire couronné par l'Académie en 1855, *Sur le développement du Lombric terrestre et ses genres voisins*, par M. d'Udekem; les *Remarques sur l'anatomie de l'Ascaride lombricoïde*, par M. Morren (Bruxelles, 1858); *Sur un nouveau Némertien de la côte d'Ostende (Dinophilus)*, par M. Van Beneden (1851).

Passant à la seconde division (vers Monoïques), je n'ai

plus qu'à citer de nouveau les travaux de M. Van Beneden sur les *Cestoides* (*Tænia*) dont j'ai déjà parlé, et qui se rapportent aux années 1849 (*Echinobothrium*) 1850 et 1855, enfin sur le développement des *Tétrarhynques* (1849).

M. Van Beneden, en mettant au jour ses différents travaux monographiques, n'a pas perdu de vue les autres familles de vers, qui attendent encore chez nous leur historien; il n'a cessé de recueillir des documents sur la plupart d'entre elles, de sorte que nous avons l'espoir fondé qu'il les élucidera successivement.

**ÉCHINODERMES.** — **ANTHOZOAIRES** et **ACALÈPHES**. — C'est encore à M. Van Beneden que nous devons d'avoir commencé à faire connaître les nombreux animaux marins de ces classes.

Pour les Échinodermes, il ne nous a donné, en 1851, qu'une notice sur deux larves, dont une de *Bipinnaria*. Le reste de la classe est encore à étudier.

Pour les Anthozoaires, la besogne est plus avancée. Nous avons ses deux grands mémoires sur les *Campanulaires* et sur les *Tubulaires* de la côte d'Ostende (1844), et sa notice sur les genres *Éleuthérie* et *Synhydre* (même année). Les autres familles sont à traiter.

M. Van Beneden possède, en portefeuille, plusieurs travaux préparés sur les Acalèphes.

**FORAMINIFÈRES ou RHIZOPODES.** — J'ai à citer le mémoire de M. le Dr Verhaegen, d'Ostende, sur la phosphorescence de la mer (1846), dans lequel il considère les *Noctiluca* comme la cause principale de ce phénomène.

M. Van Beneden, dans un rapport étendu sur ce sujet, déclare être porté à considérer les *Noctiluca* comme des Foraminifères nus.

**INFUSOIRES.** — C'est aux micrographes à nous doter de cette partie microscopique de la Faune belge, à nous faire connaître tout ce monde qui se meut dans une goutte d'eau.

Je ne puis mentionner que le mémoire sur les *Vibrions lamellinaires* de M. Morren (Gand, 1850).

Faisons des vœux pour que M. Morren ait le temps de s'occuper de nouveau de la classe des Infusoires, qu'il a étudiée, nous le savons, pendant longtemps, et que M. d'Udekem puisse également y porter ses investigations.

**SPONGIAIRES.** — Rien! rien!

J'ai passé en revue les différentes classes du règne animal, en mentionnant celles qui ont été étudiées et celles qui appellent les recherches des naturalistes.

Je n'ai parlé que de la Faune actuelle, de celle qui appartient à l'époque géologique dans laquelle nous nous trouvons. Je me suis abstenu de citer ce qui concerne les animaux fossiles, dont l'étude, avec celle des végétaux des mêmes âges, constitue pour ainsi dire une science distincte sous le nom de *Paléontologie*, science nouvelle, qui est devenue le flambeau de la géologie, et nous permet de reconstituer les annales du globe, avant l'apparition de l'homme, en présentant le tableau de la vie sur la terre dans les jours anciens.

Il est impossible, toutefois, de prononcer le nom de paléontologie, sans rappeler, avec un juste orgueil national, combien elle brille chez nous par les magnifiques travaux qui, à l'étranger, ont placé au premier rang les paléontologistes belges. Il me suffit de citer les *Recherches sur les ossements fossiles des cavernes de la province de Liège*, par feu le docteur Schmerling; le grand ouvrage de M. De Koninck *Sur les Fossiles du terrain carbonifère*, auquel a été

décerné l'un des grands prix quinquennaux (1); les travaux de M. Nyst *Sur les Mollusques et Polypiers tertiaires*; le mémoire de MM. Dewalque et Chapuis sur les fossiles secondaires et les indications que l'on rencontre dans les ouvrages de MM. Davreux, Dumont, Morren, etc.

La Faune de ces temps reculés concernait, à chaque époque géologique, une contrée qui, bien qu'occupant une partie du sol actuel de la Belgique, en était tout à fait différente sous le rapport de la configuration, du relief et du climat. On comprend que si, dans un catalogue des animaux de la Belgique, on citait les espèces fossiles en les entremêlant avec les espèces vivantes, on détruirait l'ensemble actuel, dont une Faune doit présenter le tableau. Ce serait un mélange encore plus hétérogène que celui que produirait une liste des animaux modernes, vivant dans les contrées les plus éloignées et les plus diverses du globe.

Dans l'époque géologique actuelle, certains changements se sont encore produits dans les Faunes depuis les temps historiques, surtout dans les contrées, comme la nôtre, dont l'aspect et la nature ont été modifiés profondément par l'agriculture et l'industrie. Les races humaines qui ont occupé la Belgique, n'ont pas toujours été les mêmes. Dans les âges les plus reculés, dans ceux qui touchaient peut-être à l'époque géologique précédente, c'étaient vraisemblablement des tribus peu nombreuses, vivant à l'état sauvage, au milieu d'une nature inculte, où se produisaient encore une partie des commotions qui ont marqué la fin de l'avant-dernière époque. On en trouve des témoins, plus ou moins contemporains les uns des autres, dans les crânes des cavernes de la province de

(1) Cet ouvrage a reçu également, en Angleterre, la distinction Wollaston.

Liège (1), dans ceux de la grotte de Freyr (2), dans les hommes des tourbières (3) et dans les produits de l'industrie humaine primitive, recueillis dans ces divers gîtes. Lorsque des races humaines plus populeuses et plus civilisées ont occupé notre sol, elles ont amené la disparition successive d'un certain nombre d'animaux remarquables, qui donnaient alors au pays une physionomie particulière.

Au commencement, le bœuf primitif et l'aurochs, parcouraient en troupeaux nombreux les pâturages et les clairières de la Belgique; l'ours et le lynx habitaient les forêts épaisses; le castor occupait nos grands marais et le bord des fleuves; le loup, le sanglier, le cerf, le chevreuil étaient répandus partout; l'élan, et probablement le renne, appartenaient aussi à notre Faune.

La plupart de ces grands animaux se sont éteints au commencement du moyen âge; il ne nous est resté que le loup et le sanglier, relégués dans quelques forêts accidentées de l'Ardenne, et le chevreuil et le cerf, qui n'y subsistent que grâce à la protection dont on les entoure. Plus récemment, au siècle dernier, on a vu disparaître des hautes fanges le grand tétras, qui, retiré vers l'Allemagne, ne se voit plus chez nous que de loin en loin, et à titre d'oiseau de passage accidentel.

Il est vrai que quelques petits animaux viennent, à la suite de l'homme, s'installer comme nouveaux habitants, et remplacer, sous le rapport du nombre, les espèces éteintes.

Je citerai les suivantes pour notre pays : le rat noir, venu, on ne sait au juste d'où, n'a envahi l'Europe qu'après

(1) Voir l'ouvrage cité du docteur Schmerling.

(2) Notice de M. Spring.

(3) Notice de M. Morren.

les croisades, ou peut-être seulement après la découverte du nouveau monde; le surmulot de l'Inde n'est parvenu en Europe que vers 1750; il a déjà expulsé le rat noir de plusieurs contrées; enfin, une troisième espèce de grands rats, dont l'Afrique est la patrie, le rat des toits, observé en Italie à la fin du dernier siècle, a gagné récemment le nord de la France; de sorte que nous sommes menacés d'une invasion qui enrichira notre Faune de la troisième espèce de rat.

Le Bec-Croisé se montre beaucoup plus souvent en Belgique, depuis que la plantation des conifères y a pris une grande extension; il commence même à s'y reproduire.

Les Carpes, complètement naturalisées dans nos étangs, sont, paraît-il, une importation qui date de loin; la Dorade, ou poisson rouge de la Chine, semble sur le point de prendre place parmi nos poissons d'eau douce.

Le Sphinx à tête de mort ne s'est montré en Europe que depuis l'introduction de la pomme de terre.

Le Taret, ce ver dont l'apparition dans les digues de la Hollande, a sérieusement effrayé nos voisins au dernier siècle, y était arrivé avec les navires de long cours.

Enfin, le Puceron lanigère, ou cochenille du pommier, dont les ravages, pour être plus lents que ceux de l'*Oïdium* de la vigne et du *Botrytis* des pommes de terre, n'en sont pas moins très-alarmants, ne s'est répandu chez nous que depuis une quinzaine d'années.

D'un côté, notre Faune a perdu les bêtes fauves et les animaux féroces, qui, il est vrai, causaient des dommages à la culture ou étaient dangereux pour l'homme lui-même; mais ces espèces offraient du moins, par leur fourrure ou leur chair, des ressources précieuses aux premiers habitants. Par compensation, nous avons gagné plusieurs es-

pèces plus petites, dont la plupart, acclimatées malgré nous, sont nuisibles ou gênantes.

En vérité, je crois que la somme des profits et pertes est encore à notre désavantage (1).

---

La Belgique peut se diviser en plusieurs régions naturelles, principalement au point de vue minéralogique et géologique. Ces régions offrent, en général, certains caractères particuliers, par leur Flore comme par leur Faune.

M. Houzeau, dans l'excellent livre qu'il vient de publier (2), a traité avec soin cette partie, en donnant beaucoup de détails sur la végétation des différents sols. Il parle également des animaux, dont il s'est toutefois moins occupé. Je puis donc présenter, à mon tour, quelques considérations nouvelles sur ce dernier point; ma division en régions se rapprochera d'ailleurs, autant que possible, de celle que M. Houzeau a adoptée pour la botanique. Seulement, je ne citerai qu'un très-petit nombre d'espèces, les bornes raisonnables de ce discours ne me permettant pas de donner des listes, comme M. Houzeau l'a fait pour les plantes.

1<sup>e</sup> *Région de la mer et du littoral.* — Il va de soi, que c'est là qu'on rencontre les mammifères cétacés et amphibiens, dont deux espèces seulement, le Marsouin et le Phoque commun, se trouvent régulièrement sur nos côtes.

---

(1) Voir le mémoire que j'ai donné sous le titre de : *Aperçu sur les animaux utiles ou nuisibles de la Belgique.* (Rapp. décennal sur la situation administrative de la Belgique, 1851.)

(2) *Essai sur la Géographie physique de la Belgique*, 1854.

Parmi les oiseaux marins, les Mouettes et les Sternes sont les seuls qui y séjournent toute l'année. Les deux Tortues (Chelonées) n'ont été observées qu'une seule fois chacune; les poissons sont ceux de la mer du Nord; mais le nombre des espèces, ainsi que celui des crustacés et des mollusques, est relativement peu considérable, à cause de l'uniformité de la plage, qui est dépourvue de rochers. Il est bon de noter, dans les eaux salées intérieures, la présence d'un poisson intéressant, le Corégone lavaret, et sur les dunes, celle du Lézard vivipare et du Henneton fullo. Beaucoup d'oiseaux échassiers et palmipèdes se rencontrent dans cette région, aux époques de leur double passage.

*2<sup>e</sup> Région des landes et marécages (Campine).* — Elle ressemble, sous plusieurs rapports, à la précédente, mais s'en distingue naturellement par l'absence des animaux marins, qui sont remplacés par des poissons et par des mollusques d'eau douce. Les oiseaux échassiers et les Canards sauvages y sont fréquents. La Loutre dévaste les étangs, où l'élève des Carpes se fait sur une grande échelle. Dans les bois de sapins et les bruyères sèches, nous retrouvons une partie des insectes de l'Ardenne. Un reptile curieux est à mentionner : le Pélodyte ou Crapeau brun.

Le Brabant ne peut pas former une région zoologique distincte, son sol, très-varié, participant des différentes régions qui l'environnent.

*3<sup>e</sup> Région des plaines découvertes de la Hesbaye.* — En raison de sa situation presque centrale, de la nature uniforme de son sol, plat et découvert, quoique à une hauteur de cent mètres environ au-dessus du niveau de la mer, on peut prendre la Hesbaye pour type de la Faune de Belgique. On n'y trouve maintenant ni forêts, ni rochers, ni landes incultes, ni marais ; tout y est fertile et cultivé, et

habité par une population nombreuse. C'est dire que la Faune y est peu variée, mais c'est un motif de plus, à mon avis, pour considérer comme véritablement caractéristiques du pays, les animaux qui persistent à s'y rencontrer, malgré ces conditions peu favorables pour beaucoup d'entre eux.

Waremme, sur le Geer, réunit au plus haut degré ces diverses circonstances; je signalerai donc ce qui m'a frappé davantage dans l'aspect zoologique, pendant vingt-cinq années de recherches que j'y ai faites. En mammifères, notons l'abondance de cinq espèces de Campagnols et de quatre espèces de Musaraignes; la présence constante de Blaireaux, de Renards et de Lapins sauvages dans les tumulus franco-romains; celle de quatre espèces de Fouines et Belettes; le nombre énorme de Corbeaux freux, qui garantissent les végétaux du ravage des Haunetous; pas de reptiles écailleux, excepté l'Orvet, qui tend à disparaître avec les vieilles haies incultes, où il habite, et qui font place partout à des clôtures plus étroites et plus soignées. Dans la petite rivière du Geer, pas de gravier, et partant point de Truites, malgré son eau vive qui ne gèle jamais; mais des Perches, et beaucoup d'Épinoches et d'Épinuchettes, qui semblent y être les poissons caractéristiques. Sur les bords de la rivière, aucun oiseau aquatique sédentaire, et fort peu de passage régulier. Dans les champs, le Lièvre, la Perdrix, l'Alouette; tel est, aux environs de Waremme, l'aspect zoologique de la Hesbaye.

*4<sup>e</sup> La région de la Meuse.* — Elle forme une vallée profonde, traversant la Belgique du midi au nord. La température plus élevée qui y règne, permet de cultiver des vignobles sur les coteaux des bords de la vallée.

Plusieurs reptiles écailleux, Couleuvres et Lézards, s'y montrent nombreux en individus, mais rares en espèces.

Les poissons sont à peu près les mêmes que dans le bassin de l'Escaut; les trois quarts d'entre eux sont de la famille des Cyprins. Mais les insectes offrent une grande variété d'espèces, dont plusieurs appartiennent à la Faune du midi de l'Europe.

5<sup>e</sup> *La région du Condroz et de l'Entre-Sambre et Meuse.* — Boisée, montueuse, rocallieuse, coupée par des vallées profondes, elle participe de l'Ardenne sous le rapport des animaux, mais n'a pas le caractère subalpin.

6<sup>e</sup> *La région de l'Ardenne.* — Quoiqu'il y ait une grande analogie entre la Faune du nord et celle des hautes montagnes du centre de l'Europe, je pense que notre Ardenne, sous ce rapport, est plutôt subalpine que boréale.

C'est là qu'il faut chercher le Loup, la Martre, le Chat sauvage, le Cerf, le Chevreuil, l'Écureuil, bien que ces deux derniers se trouvent aussi dans les grands bois des autres régions. Les hautes fanges et les forêts d'alentour nous donnent le Coq de bruyère et la Gélinotte; le grand Tétras y vivait jadis. Le Cincle fréquente le bord des torrents, que la Truite remonte jusque près de leur source. L'Ombre chevalier est encore commun à la cascade du Coo et dans quelques ruisseaux; naguère il habitait plusieurs petites rivières du Condroz; mais la grande extension qu'a prise le chaulage des terres, tend à le faire disparaître. L'Amblève et la Lesse nourrissent la précieuse Mulette à perles (1), dont M<sup>me</sup> Marie Libert, la célèbre botaniste de Malmédy, a recueilli de magnifiques échantillons.

Un reptile est caractéristique de l'Ardenne : c'est le Crapaud sonneur, qui se trouve aussi, du reste, dans le Condroz.

(1) *Unio margaritifera*.

La Faune entomologique est riche; c'est là que le caractère alpestre se montre à l'évidence, parmi les papillons, par exemple, qui nous offrent une Érébia (*E. medusa*), le Polyommate chryséis, l'Argus dorylas, le Satyre davus, l'Hespérie alveus, etc.

7<sup>e</sup> *La région de la Lorraine.* — Représentée chez nous par la lisière méridionale du Luxembourg, elle n'a pas encore été tout à fait étudiée. Elle produit une partie des animaux de l'Ardenne, associés à d'autres plus méridionaux, qui se rencontrent dans la vallée de la Moselle. Un reptile de cette dernière catégorie, le Lézard agile (*L. stirpium* auct.), a été rencontré jusque près d'Arlon, par M. J. Putzeys, qui y a découvert aussi plusieurs lépidoptères étrangers au reste de la Belgique, notamment le Polyommate hellé.

La Lorraine française possède deux mammifères, que nous ne voyons pas dans la partie de cette région qui s'étend en Belgique. Ces deux espèces, le Loir et le Hamster, sont, pour ainsi dire, des *animaux limites*.

Le Hamster, espèce orientale, habite une grande partie de l'Europe centrale et tempérée, depuis les monts Ourals jusqu'au Rhin, qu'il dépasse peu, et qui forme sa frontière au couchant; ce n'est qu'accidentellement qu'il visite les limites de la Belgique, aux environs de Herve et de Venlo. Le Loir, au contraire, espèce méridionale et occidentale, vient rencontrer le Hamster dans quelques parties de la Suisse et de l'Alsace, mais n'a pas été observé plus au nord.

Si l'on parcourrait les différentes classes du règne animal, on verrait beaucoup d'exemples de ces distributions géographiques curieuses, dont une partie peut s'expliquer par la considération du climat et des autres conditions physiques de chaque pays, mais dont une autre partie tient à des causes naturelles qui nous sont encore incon-

nues, ou qui sont un mystère impénétrable, comme la création elle-même.

Puisque j'ai prononcé le mot de création, qu'il me soit permis, en terminant, de présenter quelques remarques de nature, je crois, à faire apprécier l'importance de la botanique et de la zoologie, par beaucoup de personnes qui ne sont versées que dans les sciences philosophiques spéculatives.

L'étude des êtres organisés nous ramène sans cesse à confirmer, par rapport à la création, les déductions tirées d'un autre ordre d'idées.

Cette étude me semble avoir été beaucoup trop dédaignée par les philosophes spiritualistes, comme par les théologiens. Les uns et les autres, en la négligeant, en se basant trop exclusivement sur la raison ou sur la foi, se sont privés imprudemment, à mon avis, de fondements solides, de preuves palpables à l'appui des croyances spiritualistes. Ils ont ainsi laissé beaucoup d'esprits, distingués d'ailleurs, se porter vers les principes opposés.

Celui qui concentre exclusivement ses investigations sur le règne inorganique pent, en général, se rendre raison des phénomènes astronomiques, physiques, chimiques, minéralogiques, sans avoir recours à l'intervention d'un principe intelligent; mais il n'en est pas de même pour le naturaliste, qui observe les animaux et les végétaux, s'il cherche à connaître leur origine et leur raison d'être.

L'explication tirée d'une connaissance approfondie des lois qui régissent la matière, est ici tout à fait insuffisante, quoique les corps organisés soient composés matériellement d'éléments inorganiques bien connus des chimistes.

Un anatomiste parvient aussi à découvrir le mécanisme des moindres organes d'un être organisé. Mais ni le chि-

miste, ni l'anatomiste, ne peuvent reproduire artificiellement le plus simple de ces êtres, et lui donner le mouvement, la force vitale, en un mot la vie!

C'est que les plantes et les animaux ne peuvent pas être le résultat machinal d'une réunion de molécules; ils ont tous les caractères d'objets créés avec intention, intelligence. Chaque plante, chaque animal, est parfait dans son genre; tout y montre la prévoyance, ou ce qui signifie la même chose, la providence dans un but final, la conservation de l'individu et celle de l'espèce.

L'étude d'une Flore, d'une Faune, est donc tout à fait digne des méditations de ceux qui cherchent la Vérité, comme de ceux dont la mission est de l'enseigner aux autres; car cette étude de la création animée nous montre clairement, que *c'est l'Esprit qui anime la matière*.

#### NOTES.

Je profite de la publication de ce compte rendu, pour signaler les Animaux vertébrés qui ont été découverts en Belgique, depuis l'impression de ma *Faune belge*, en 1842, ainsi que ceux qui doivent être effacés de ce catalogue.

MAMMIFÈRES. — Il faut ajouter :

1. *Delphinus* (voisin du *tursio*), que M. Van Beneden vient de me signaler comme ayant été observé à Ostende et qu'il décrira bientôt.
2. *Balaenoptera borealis* / indiquées par M. Deby.
3. — *rostrata* \ indiquées par M. Deby.

*La borealis* serait l'espèce prise le 5 novembre 1827.

*La rostrata* a été prise à Blankenbergh en juin 1857; d'autres exemplaires seraient la vraie *boops*.

Mais il faut supprimer le *Phoca discolor*, qui n'est pas une espèce

authentique, le *Delphinus rostratus*, qui semble identique avec le *micropterus*, et enfin le *Sorex ciliatus*, qui n'est qu'une variété du *sodiens*.

Le chiffre de nos mammifères reste ainsi à 65 (1).

Les espèces qui ont existé autrefois en Belgique, et qui ne se sont éteintes que dans les temps historiques, paraissent être les suivantes :

- |                             |                                 |
|-----------------------------|---------------------------------|
| 1. <i>Ursus arctos</i> , L. | 5. <i>Cervus tarandus?</i> L.   |
| 2. <i>Felis lynx</i> , L.   | 6. <i>Bos urus</i> , L.         |
| 3. <i>Castor fiber</i> , L. | 7. — <i>primigenius</i> , Auct. |
| 4. <i>Cervus alces</i> , L. |                                 |

OISEAUX. — Ajoutez :

- |  |  |
|--|--|
| 1. <i>Fringilla Holboelli</i> , Brehm.   | 11. <i>Hypolaïs icterina</i> , Vieill.     |
| 2. <i>Loxia pytiopsittacus</i> , Bechst. | 12. <i>Calamoherpe luscinioïdes</i> , Sav. |
| 3. <i>Alauda calandrella</i> , Bonelli.  | 13. <i>Otis Macqueeni</i> , Gray.          |
| 4. <i>Anthus cervinus</i> , Pall.        | 14. <i>Tringa pygmæa</i> , Lath.           |
| 5. <i>Oreocinela aurea</i> , Holandre.   | 15. <i>Totanus stagnatilis</i> , Bechst.   |
| 6. <i>Turdus minor</i> , Gm.             | 16. <i>Numenius tenuirostris</i> , Vieill. |
| 7. — <i>pallens</i> , Pall.              | 17. <i>Cygnus immutabilis</i> , Yarrel.    |
| 8. — <i>Naumannii</i> , Tem.             | 18. <i>Anser erythropus</i> , L.           |
| 9. — <i>atrigularis</i> , Tem.           | 19. <i>Sterna leucoptera</i> , Boie.       |
| 10. <i>Ruticilla suecica</i> , L.        | 20. <i>Diomedea exulans</i> , L.           |

Supprimez :

1. *Buteo albodus*, qui n'est qu'une variété femelle du *B. variegatus*.
2. *Fringilla canescens*; j'ai pris pour cette espèce la *F. Hollboelli*.
3. *Anas purpureoviridis*; c'est un hybride des *Anas boschas* et *mosschata*.

Le nombre de nos oiseaux se trouve porté à 527.

REPTILES. — Ajoutez :

1. *Chelonia midas*, L. Un individu, d'après ce que me communique

(1) Je ne puis entreprendre ici de rectifier tout ce qui peut se trouver d'inexact dans la nomenclature que j'ai adoptée en 1842; je ne ferai d'exception que pour quelques cas importants; ainsi l'*Arvicola*, donné sous le nom d'*agrestis*, est une espèce différente : *Arv. neglectus*, Thompson.

M. Van Beneden, qui a été pêché cette année, dans la mer du Nord, non loin de nos côtes.

2. *Bufo viridis*, L. J'en ai pris cet automne un exemplaire, à Long-champs-sur-Geer.
3. *Triton vittatus*, Gray. M. Duméril dit en avoir observé plusieurs à Anvers.

Le nombre de nos reptiles se trouverait porté à 26; mais il est très-douteux que le *Coluber viridiflavus* et la *Vipera aspis* se trouvent réellement dans les limites de la Belgique, rien n'étant venu confirmer les renseignements d'après lesquels je les avais admis dans notre Faune.

POISSONS D'EAU DOUCE.

Je n'ai rien à modifier à la liste que j'ai donnée, si ce n'est d'effacer l'*Alosa finta*, qui ne diffère pas de la *communis*; restent donc 52 espèces.

POISSONS DE MER. — Ajoutez :

- |   |   |
|---|---|
| 1. <i>Raia rubus</i> , L.               | 17. <i>Pagellus centrodontus</i> , Cuv. |
| 2. — <i>asterias</i> , Mull. et Henl.   | 18. <i>Pagrus vulgaris?</i> Cuv.        |
| 3. <i>Trygon pastinaca</i> , L.         | 19. <i>Sciæna aquila</i> , Cuv.         |
| 4. <i>Torpedo marmorata?</i> Rud.       | 20. <i>Labrax lupus</i> , Cuv.          |
| 5. <i>Scillium catulus</i> , auct.      | 21. <i>Trachinus draco</i> , L.         |
| 6. <i>Galeus canis</i> , auct.          | 22. — <i>vipera</i> , Cuv.              |
| 7. <i>Lamna cornubica</i> , Gm.         | 23. <i>Atherina presbyter</i> , Cuv.    |
| 8. <i>Scymnus glacialis</i> , Fab. (1). | 24. <i>Mugil capito</i> , Cuv.?         |
| 9. <i>Clupea pilchardus</i> , Will.     | 25. <i>Trigla gurnardus</i> , L.        |
| 10. — <i>alba</i> , Yarrell.            | 26. <i>Liparis vulgaris</i> , Cuv.      |
| 11. <i>Motella tricirrhata</i> , Nilss. | 27. <i>Echeneis remora</i> , L.         |
| 12. <i>Lota molva</i> , L.              | 28. <i>Anarrhichas lupus</i> , L.       |
| 13. <i>Gadus luscus</i> , L.            | 29. <i>Lophius piscatorius</i> , L.     |
| 14. <i>Pleuronectes limanda</i> , L.    | 30. <i>Caranx trachurus</i> , L.        |
| 15. <i>Rhombus hirtus</i> , Mull.       | 31. <i>Zeus Faber</i> , L.              |
| 16. <i>Cantharus griseus</i> , Cuv.     | 32. <i>Orthragoriscus mola</i> , L.     |

(1) Ces huit espèces de Plagiostomes ont été signalées par M. Van Beneden.

D'après des notes publiées dans les journaux, il faudrait encore ajouter le *Thynnus vulgaris*, Cuv., et le *Xiphias gladius*, L.

Supprimez au contraire :

Le *Squalus carcharias*, L., qui est le *Vulpes*, L.

M. Cantraine, qui a bien voulu revoir la liste de nos poissons, me signale encore les espèces suivantes :

*Squalus vulpes*, L.

— *glaucus*, L.

*Pleuronectes cardina*, Cuv.

*Aspro vulgaris*, Cuv.

*Gobius niger*, L.

Le nombre de nos poissons de mer était de 41, dont un est supprimé; leur nombre se trouve presque doublé par l'addition de 38 nouvelles espèces, ce qui les porte à 78.

J'avais prévu ce résultat dès 1842, et il faut encore s'attendre à des additions notables, de sorte qu'en supposant le nombre de 100 espèces, je ne crois pas être loin de la vérité; en y réunissant les poissons d'eau douce, nous arrivons à un total de 150 environ.

#### Récapitulation.

Mammifères . . . . .	65
Oiseaux. . . . .	527
Reptiles. . . . .	26
Poissons. . . . .	132
TOTAL des animaux vertébrés de la Belgique . . .	548

M. le Secrétaire perpétuel prend la parole et donne lecture, à son tour, de différents fragments d'une notice biographique sur feu le baron de Stassart, destinée à paraître dans l'*Annuaire de l'Académie pour 1855*.

M. De Koninck donne ensuite lecture de la pièce suivante, communiquée par M. le Ministre de l'intérieur :

*Rapport sur le concours quinquennal des sciences physiques et mathématiques (1849-1855)*, par M. le professeur H. Valérius, rapporteur du jury.

#### MONSIEUR LE MINISTRE,

« Le jury nommé par arrêté royal du 51 décembre 1855, à l'effet de décerner le prix au meilleur ouvrage sur les sciences physiques et mathématiques qui a paru en Belgique, pendant la période quinquennale, a l'honneur de vous faire connaître le résultat de ses délibérations.

Les ouvrages qu'il avait à passer en revue sont consacrés les uns à des recherches nouvelles, tandis que les autres ont eu pour objet d'exposer l'état que présentaient, au moment de leur publication, les diverses branches dont ils traitent respectivement. Les uns et les autres sont utiles à la science : ceux-là par les progrès qu'ils lui impriment directement, ceux-ci en la disséminant, et en mettant ainsi un plus grand nombre de personnes à même de profiter de ses conquêtes.

Pour écrire un livre de la première classe, il faut du génie; ceux de la seconde classe ne demandent qu'un esprit systématique et de l'érudition, qualités estimables sans doute, mais moins rares que le génie qui invente. Ce sont ces motifs, Monsieur le Ministre, qui, dès son entrée en fonctions, ont porté le jury à décider, en principe, qu'entre deux ouvrages ayant l'un et l'autre atteint le but scientifique que l'auteur s'était proposé, il donnerait la préférence à celui qui renfermerait le plus d'idées et de découvertes nouvelles. Un seul membre ne s'est pas rallié